
**Conférence des Parties
chargée d'examiner le Traité
sur la non-prolifération
des armes nucléaires en 2005**

12 mai 2005
Français
Original: anglais

New York, 2-27 mai 2005

**Déclaration faite par la délégation malaisienne,
au nom du Groupe des pays non alignés qui sont Parties
au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires,
à la séance plénière de la Conférence des Parties
chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération
des armes nucléaires, concernant l'adoption
de l'ordre du jour, tenue à New York le 11 mai 2005**

1. Les pays non alignés qui sont Parties au TNP se félicitent de l'adoption de l'ordre du jour de la Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires en 2005. L'ordre du jour fixe le cadre pour l'examen du fonctionnement du Traité, conformément au paragraphe 3 de l'article VIII du Traité, des décisions et résolutions des conférences précédentes, en particulier la Conférence de 1995 des Parties au Traité sur la non-prolifération nucléaire chargée d'examiner le Traité et la question de sa prorogation, et de la décision de la Conférence des Parties de 2000 d'adopter par consensus son document final.
2. Les pays non alignés qui sont Parties au TNP réaffirment leur engagement à s'acquitter de bonne foi de leurs obligations au titre du Traité, ainsi que de tous les engagements convenus par consensus aux conférences d'examen de 1995 et de 2000. Les pays non alignés qui sont Parties au TNP exhortent tous les États Parties à exécuter dans le même esprit toutes leurs obligations et tous leurs engagements.
3. Les pays non alignés qui sont Parties au TNP réaffirment également leur engagement à garantir l'issue fructueuse de la présente Conférence des Parties.
4. Les pays non alignés qui sont Parties au TNP demandent que le texte de la présente déclaration soit distribué en tant que document officiel de la présente Conférence des Parties.

